

**Dépôt :** 07.05.2023  
**Traitement Bureau CDV :** 08.04.2023  
**Développement/Urgence :** NON/NON  
**Délai de réponse :** 08.10.2023

## **Motion des Jeunes progressistes de gauche relative à la création d'un parlement des jeunes à Moutier**

### **Proposition**

Le Conseil municipal est chargé :

- de mettre en place la création d'un parlement des jeunes pour assurer la représentation de la jeunesse dans notre cité. Celui-ci sera affilié à la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes.

### **Développement**

De la même manière que les seniors sont représentés grâce à une structure adaptée à Moutier, nous avons le devoir d'assurer une représentation de la jeunesse dans notre ville. Certains partis politiques se plaignent, avec raison, du manque de représentation des jeunes apparue lors des dernières élections. Il est temps d'agir !

Un parlement des jeunes permettra aux jeunes Prévôtois.es de participer activement à la vie politique et sociale de la ville. Ils et elles seront en mesure de prendre position sur les sujets qui leur tiennent à cœur et de faire vivre la ville à leur image grâce à leurs initiatives.

De plus, une telle organisation sera un encouragement à l'intérêt des jeunes pour la politique, face à une population de plus en plus abstentionniste et un monde politique vieillissant.

Une affiliation à la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes doit être organisée, ceci pour la facilitation de la mise en place d'une telle structure et pour s'assurer de son bon fonctionnement et de sa conformité.

La mise en place d'un tel parlement est efficace et fonctionne, l'exemple de St-Imier, une commune de la région comparable à Moutier, en est la preuve.

### **Urgence**

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 7 mai 2023

### **Signature (s) :**

**Jeunes progressistes de gauche, 1<sup>er</sup> signataire :**

**M. Léonard Paget (2)**  
M. Aitor Meyer